



# La Gazette

EDITION OCTOBRE 2025

BOUILLON  
des BOIS

CABANES  
DE LA RÉSERVE



## AGENDA

OCTOBRE

- 11 et 12 octobre : Exposition Patchwork
- 18 octobre : Soirée les St Giotains "Font du ski"
- 24 octobre : Conseil municipal à 19h
- 30 octobre : Sortie au Sénat et Montmartre
- 31 octobre : Halloween avec l'APE à 18h

## THÉÂTRE "UNE HEURE ET DEMIE DE RETARD"

Compagnie des conquérants présente:

LYDIE RIGAUD  
PHILIPPE VAN LABEKE

**UNE HEURE ET DEMIE DE RETARD**

UNE PIÈCE DE GÉRALD SYBLEYRAS & JEAN DELL  
MISE EN SCÈNE GÉRARD SARLAN

Plus d'informations au 0360194976

## SOIRÉE LES SAINT-GIOTAINS FONT DU SKI

**Saint-Léger-Loisirs**

**Soirée**

**LES SAINT-GIOTAINS**

**font du Ski**

Animé par le DJ  
**SONO VINCE**

Rendez-vous à partir de 19h00

**Samedi 18 octobre 2025**

**Salle Lucien Turbin**

Apéritif, Repas Savoyard, Dessert, Café.

25 € / adulte  
10 € / enfant  
de -12 ans

Inscriptions à la maison des Associations Robert Delétang aux permanences du jeudi 09 octobre 2025 de 18h30 à 19h30 et le samedi 11 octobre 2025 de 11h à 12h ou au 06.14.31.09.77



# LA MAIRIE

Mail: [secretariat-mairie@saintlegerauxbois.fr](mailto:secretariat-mairie@saintlegerauxbois.fr)  
Tel: 03.44.75.24.09

### Ouverture :

lundi 16h30 - 18h30

mardi 11h - 13h / 16h30 - 18h30 en permanence téléphonique

jeudi 9h - 11h / 16h30 - 18h30 : en permanence téléphonique

vendredi : 16h30 - 18h30

EN GRAS : accueil public / Prise de RDV possible au 03.44.75.24.09

[www.saintlegerauxbois.fr](http://www.saintlegerauxbois.fr)



## LE MOT DU MAIRE :

Chères habitantes, chers habitants,

L'automne s'installe doucement à Saint-Léger-aux-Bois, parant notre village de ses plus belles couleurs. Les chemins se couvrent de feuilles dorées, la nature se transforme, et avec elle viennent les plaisirs simples de la saison : les promenades en forêt, les récoltes de jardin, mais aussi parfois les petits tracas du temps plus frais et des journées qui raccourcissent.

Octobre, c'est aussi le mois de la solidarité et de la prévention avec Octobre Rose, une cause qui nous tient particulièrement à cœur. Ensemble, continuons à soutenir la lutte contre le cancer du sein, à en parler autour de nous et à encourager le dépistage précoce, qui sauve des vies.

Que cet automne soit pour chacun une saison de partage, de bienveillance et de chaleur humaine dans notre beau village.

Sylvain BERTRAND

## SORTIE AU SÉNAT

Les Amis de Léo de la forêt de Laigue vous propose

**Judi 30 Octobre 2025**

**Sortie**  
**Au Sénat et Montmartre**

Visite du palais du Luxembourg et quartier libre dans Paris

Tarif (Transport + Entrée incluse)  
25€ par personne  
20€ adhérent et enfant de -12 ans inclus

Renseignements et inscriptions 06.02.29.59.41

Saint Léger aux Bois  
Place du Quennezil  
Départ : 7h  
Retour : 19h30

Ribécourt  
Gare SNCF  
Départ : 7h15  
Retour : 19h15

## EXPOSITION

**EXPOSITION PATCHWORK** fait main

15 ans de l'association *Des filles et une aiguille*  
11 au 12 octobre 2025 de 10h - 12h et de 14h - 18h

Saint-Léger-aux-Bois 12 km au nord-est de Compiègne à la salle des fêtes Lucien Turbin

Tombola un ouvrage à gagner !

## HALLOWEEN

Ape cercle en ciel

**HAPPY HALLOWEEN**

Nous vous invitons à venir déguisés pour partager un défilé de monstres afin de collecter des friandises accompagnés de la disco mobile ouvert à tous

rdv salle des fêtes le 31/10/25 à 18h  
Pizzas, soupe de citrouille et rafraichissements

**CABINET DES INFIRMIERES DE BAILLY**

rue du fort 60170 BAILLY

Cabinet infirmier de Bailly  
(Lydie MARTIN et Milka THIERRY)  
12 rue du fort 60170 Bailly  
03.64.21.57.19  
Permanence sans rdv tout les jours sauf les mardis, dimanches et jours fériés de 7h30 à 8h.

Soins a domicile 24H/24H 7jours/7  
Tous types de soins  
(pansements, diabétiques, perfusions, toilettes, prise de sang, injections, traitements...)



PARIS-CHAUNY



### NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE :

**Ouverture public :**

**lundi 16h30 – 18h30**

**mardi 11h - 13h / 16h30 18h30 en permanence téléphonique**

**jeudi 9h - 11h / 16h30 - 18h30 : en permanence téléphonique**

**vendredi : 16h30 – 18h30**

**EN GRAS : accueil public / Prise de RDV possible au 03.44.75.24.09**



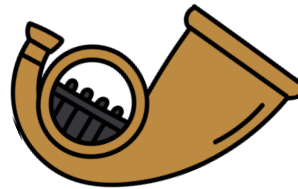
**Déjections Canines :** Les déjections canines laissées sur la voie publique ou en dehors des emplacements autorisés sont passibles d'une amende de 4ème classe pouvant aller jusqu'à 135 euros. L'abandon de déjections est une infraction grave (Art. R. 634-2 du Code Pénal et Art. R. 541-76-1 du Code de l'environnement).

**Chiens en état de divagation :** Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître, s'il est hors de portée de voix ou s'il se trouve à plus de 100 mètres de la personne responsable. Cette situation est passible d'une amende allant jusqu'à 35 euros (2ème classe). (Art. R. 412-44 du Code de la route).

**Chiens non tenus en laisse :** Les chiens doivent être tenus en laisse dans tous les lieux publics de la commune. Le non-respect de cette règle peut entraîner une amende de 2ème classe, allant jusqu'à 135 euros. (Arrêté municipal 131/01 du 18 octobre 2001 et Art. R 610-5 du Code Pénal). Gardons nos promenades sécurisées pour tous !



### CONCERT TROMPES DE CHASSE



### SALON VDI & ARTISANT



### BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue à Amélie notre nouvelle secrétaire de mairie et à Maxime notre agent communal remplaçant Bruno en convalescence.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



saint léger aux bois 60170



saintlegerauxbois60

